

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Guyancourt (78280)

Réponses de Marie-Claude Bourdon, au nom de la liste « Décidons Ensemble à Guyancourt »

– le 10/03/2020 à 17:20 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Un schéma cyclable sur Guyancourt sera élaboré dès le début de mandat, ceci en lien avec le plan de déplacements local de l'agglomération de SQY.

Nous nous appuierons entre autre sur les réponses pour Guyancourt du "baromètre des villes cyclables" de la FUB.

Action n°2 : je ne m'engage pas

Affecter au moins 20 euros par habitant et par an au budget vélo du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Nous ne pouvons pas prendre d'engagement ferme sur le montant pour l'instant: une partie des aménagements est du ressort de la communauté d'agglomération et nous ne maîtrisons pas le budget de la ville.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum fois par an.

Notre liste étant participative, elle a pris l'engagement dans son programme de mettre en place un cadre pour les concertations et co-construction de projets (commission extra-municipale mobilités permanente sur le mandat, et Groupe action projet ponctuels (aménagements en concertation avec tous les partenaires).

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : du village au centre de St Quentin par exemple

Ce sera mis en place très rapidement sur la commune. Des aménagements, pas forcément coûteux, peuvent être faits pour améliorer l'existant (marquages au sol, jalonnements avec indication de temps et distances...)

Un Groupe action projet en sera chargé, avec des habitant.e.s intéressés, des associations, des élus et les services de la ville. Les aménagements en flux partagé, comme l'actuelle majorité les réalise, seront proscrits, surtout lorsque la place existe pour séparer les flux. L'existant sera bien sécurisé, avec un marquage au sol entretenu régulièrement, visible, et une signalétique forte.

Action n°5 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Action n°6 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Nettoyage des pistes cyclables sous les arbres, a l'automne, après une tempête comme, par exemple, le chemin de l'aqueduc

Il y a déjà un plan budgété sur l'agglomération. Il sera poussé par les élus communautaires de Guyancourt. Le nécessaire sera fait sur la ville.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je ne m'engage pas

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Ceci n'est pas de notre ressort (voies départementales et nationales)

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Action n°9 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment pas de réseau cyclable pour traverser le village, par exemple du gymnase Maurice Bacquet à Villaroy

Action n°10 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Cet engagement n'est pas possible de prendre actuellement. Beaucoup de voies desservant les écoles étant départementales ou communautaires. Le maximum sera cependant fait pour sécuriser les abords.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Nous utiliserons le gros travail fait par les associations locales qui ont déjà identifié les manques en stationnements.

Action n°12 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Renforcer l'existant, et créer les stationnements manquants. Proches des établissements, et abrités de la pluie.

Action n°13 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Création d'un atelier de réparations vélos, soutenir la velo-ecole.. etc

Nous ferons appel aux associations existantes sur le territoire, et pleines de bonne volonté (MDB-Vélosqy, La Vie'cyclette..)

Promouvoir une culture vélo

Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous soutiendrons l'association MDB-Vélosqy, qui a déjà mis en place un programme Alvéole avec succès dans un quartier de Guyancourt.

Action n°15 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Notre programme propose un circuit en accès libre piétons/vélos, que les enseignants pourront utiliser.

Action n°16 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu.e.s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Sur notre liste, beaucoup de candidat.e.s circulent déjà à vélo sur la ville (déplacements travail/courses) ou pratiquent le cycle-tourisme. Notre tête liste en est un bel exemple.

Action n°17 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Notre programme le propose. Cela sera l'objet d'un Groupe Action Projet, sous couvert de la commission extra-municipale, en partenariat avec les familles, les enseignant.e.s et les services de la ville.

Action n°18 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°19 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Pour cela nous nous appuierons sur les documents édités par la FUB (guide de la rue...), et ferons des actions de sensibilisation (journée des déplacements doux, soutien aux événements nationaux comme la Fête des Possibles..)
Nous soutiendrons les associations organisant des balades découverte de la ville à vélo. Des actions pourront être menées dans les écoles, avec le périscolaire, dans le cadre du projet éducatif territorial .

Commentaires généraux

La configuration de la ville se prête à développer les déplacements actifs (larges trottoirs, cheminements faciles et sécurisés inter-quartiers.

On constate que de plus en plus de personnes pratiquent le vélo, il faut les soutenir.

Le frein pour les autres est en grande partie la sécurité et le stationnement (voir enquête du baromètre des villes cyclables de la FUB pour Guyancourt).

Il sera du ressort de l'équipe municipale de passer à la vitesse supérieure, pour "bouger autrement" dans la ville, si nous voyons respecter les engagements pris dans le PLD : réduire la part de la voiture et passer à 4 % de déplacements cyclables. Nous avons fait, nous , le pari de passer à 20 % en fin de mandat! (vélos/trotinettes/marche à pied/transport en commun).